

Vers la construction d'un réseau national de sites pilotes

Synthèse des contributions

Juillet 2024



Sommaire

INTRODUCTION.....	3
DEROULE DE L'APPEL A CONTRIBUTION	3
SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS	3
Espèces ciblées :	4
Sites proposés pour le réseau national de sites pilotes :	4
Enjeux des sites proposés :	5
Types de stations et niveaux d'envahissement :	5
Gestion du site.....	6
Vers la constitution d'un réseau national de sites pilotes	6
PERSPECTIVES.....	7
ANNEXES.....	8
1. Questionnaire d'enquête pour proposer des sites en vue d'une intégration au réseau national de sites pilotes.....	8
2. Liste des sites proposés par les acteurs en réponse à l'appel à contribution.....	11

Varray S., 2024. Vers la construction d'un réseau national de sites pilotes - Synthèse des contributions. Juillet 2024. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 11 pages.

Introduction

L'action 8.3 de la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (SNEEE) prévoit la construction d'un réseau national de sites pilotes. L'objectif principal de cette action est d'améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes en France et de valoriser les expériences existantes. Deux axes sont proposés afin de structurer un réseau de sites pilotes en métropole :

- Contribuer au développement de nouvelles méthodes de gestion pour les EEE ne présentant pas de solution technique de gestion efficace ;
- Evaluer la gestion des EEE largement gérées, afin de mettre en exergue les facteurs influençant l'efficacité d'une technique de gestion donnée.

Le Ministère en charge de l'écologie a missionné la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) pour coordonner la mise en œuvre de cette action. La FCEN appuiera ainsi les gestionnaires des sites pilotes du réseau national dans l'élaboration de protocoles d'expérimentation et de suivi, en lien avec des scientifiques et le Centre de ressources EEE.

Déroulé de l'appel à contribution

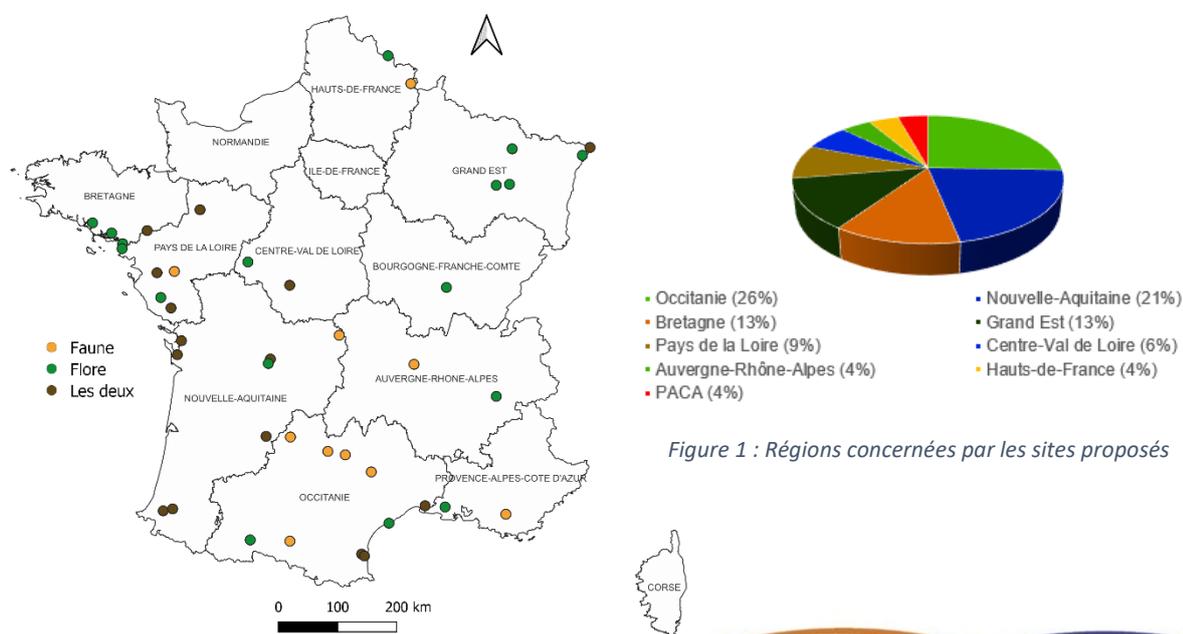
Afin d'initier cette dynamique, 3 espèces ou groupes d'espèces de faune (écrevisses exotiques, Ragondin, Frelon à pattes jaunes) et de flore (jussies, Crassule de Helms, Baccharis) ont été retenues. Un appel à contribution a été publié courant 2021 et clôturé en 2022, afin d'identifier des gestionnaires de sites intéressés par la démarche et en savoir plus sur les sites susceptibles d'initier la constitution du réseau national.

L'enquête diffusée sera régulièrement rouverte pour inclure le cas échéant de nouveaux sites dans le réseau national. Le questionnaire est disponible en annexe 1.

Synthèse des contributions

L'appel à contribution a reçu 47 réponses. Les sites proposés sont relativement bien répartis dans les différentes régions métropolitaines (cf. figure 2) ; les principales contributions proposées concernent les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Aucun site n'a été proposé pour les régions Normandie, Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Corse.

La liste des noms des sites proposés est disponible en annexe 2.



Espèces ciblées :

La plupart des contributions ne concerne qu'une seule espèce ou groupe d'espèces (57%) avec une moyenne globale sur les réponses de 1,9 espèces exotiques envahissantes par site proposé.

La majorité des réponses concerne la flore (40%) ou à la fois à faune et la flore (38%) (cf. figure 2). Peu de réponses concernent des sites uniquement pour la faune (21%).

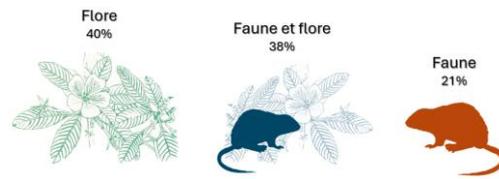


Figure 2 : Type d'espèces ciblées par les sites proposés

Pour la flore (cf. figure 3), les sites proposés concernaient principalement les jussies (53%) et le Baccharis (23%). Ces espèces sont en effet présentes et connues pour leurs impacts depuis longtemps en métropole, contrairement à la Crassule (21% des contributions).

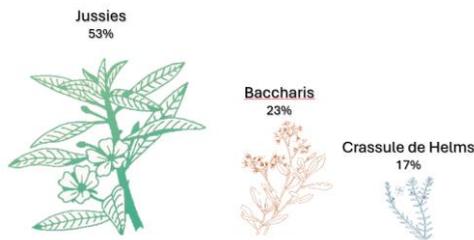


Figure 3 : Espèces de flore concernées par les contributions



Figure 4 : Espèces de faune concernées par les contributions

Pour la faune (cf. figure 4), la plupart des contributions concernaient le Ragondin et les écrevisses, qui sont des espèces faisant régulièrement l'objet d'opération de gestion, contrairement au Frelon à pattes jaunes (38%). Pour les écrevisses présentes sur les sites proposés, il s'agit principalement de l'Ecrevisse de Louisiane (35%), puis des Ecrevisses signal, de Californie ou américaine (19% pour chacune). L'Ecrevisse calicot et à tâches rouges ne représentent chacune que 3% des contributions liées aux écrevisses.

Sites proposés pour le réseau national de sites pilotes :

La seconde partie de l'enquête visait à disposer d'informations générales au sujet des sites proposés pour rejoindre le réseau national. En effet, les sites qui seront retenus pour le réseau national chercheront à répondre à différentes situations en fonction des critères suivants : localisation, type de site et enjeux, niveau d'envahissement, gestion. L'objectif est ainsi de disposer d'un panel de contextes.

La majorité des sites renseignés dans cette enquête sont des espaces naturels, qu'ils soient protégés (62%) ou non (33%). Seuls 6% des sites proposés sont des espaces urbains (cf. figure 5).

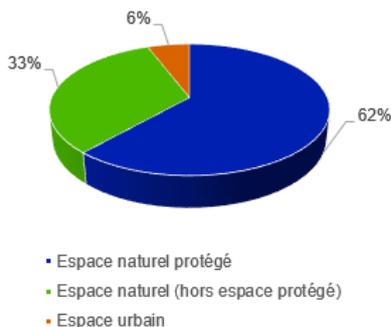


Figure 5 : Types de sites proposés dans l'appel à contribution

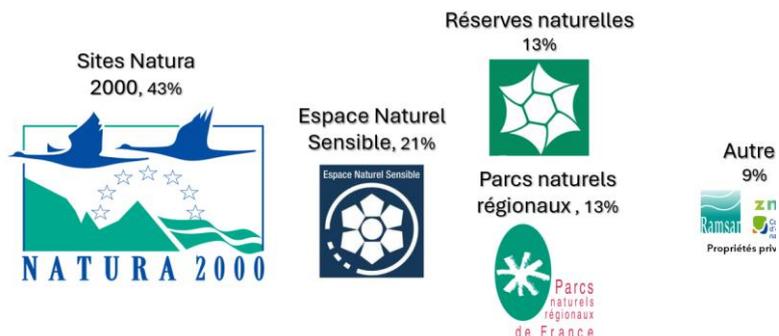


Figure 6 : Types d'espaces naturels proposés dans l'appel à contribution

La plupart des espaces naturels protégés renseignés sont des sites Natura 2000 (43%), des espaces naturels sensibles (ENS, 21%), des réserves naturelles (13%) ou des parcs naturels régionaux (PNR, 13%) (cf. figure 6).

Enjeux des sites proposés :

La majorité des sites proposés dans cet appel à contribution étant des espaces naturels, le principal enjeu indiqué dans l'appel à contribution est environnemental (46%), devant le maintien d'activités économiques (25%) ou le maintien des usages (16%). Les autres enjeux liés aux sites proposés sont liés à la dispersion (3 mentions), au paysage (2 mentions), au maintien d'un patrimoine historique (1 mention) ou encore un enjeu sanitaire (1 mention).

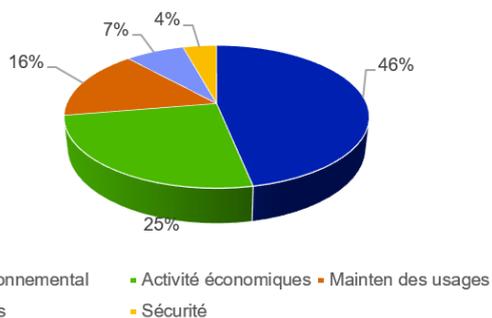


Figure 7 : Enjeux des sites proposés

Types de stations et niveaux d'envahissement :

Pour intégrer le réseau de sites pilotes, l'idéal est de disposer de plusieurs stations sur un même secteur, afin de pouvoir faire des comparaisons intra- et inter-sites. Plusieurs types de stations peuvent ainsi être observées sur un même site :

- Station témoin, sans l'espèce exotique envahissante mentionnée au début du questionnaire
- Station gérée, où l'espèce est présente et gérée
- Station non gérée, où l'espèce est présente et non gérée
- Station restaurée, où l'espèce est absente suite à des actions de gestion de l'espèce ou du milieu (restauration)

En moyenne, les sites proposés comportent 2,1 types de stations différents. Près d'un tiers des réponses stipule en revanche disposer de 3 (28%) à 4 (9%) types de stations. 16 sites n'indiquent qu'un seul type de stations, ce qui est insuffisant pour rejoindre le réseau national.

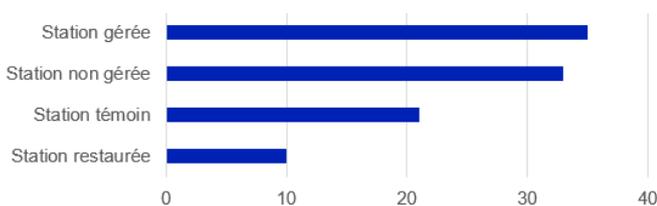


Figure 8 : Types de stations disponibles sur les sites proposés

Cependant, 11 de ces sites proposent des stations gérées, ce qui devrait permettre de pouvoir proposer d'autres types de stations, comme des stations témoins ou non gérées, afin de pouvoir rejoindre le réseau de sites pilotes.

Parmi les réponses à l'appel à contribution, une majorité de stations gérées (35%) et non gérées (33%) sont trouvées. Des stations témoins (21%) et restaurées (10%) sont également indiquées, bien qu'en moins forte proportion (cf. figure 8).

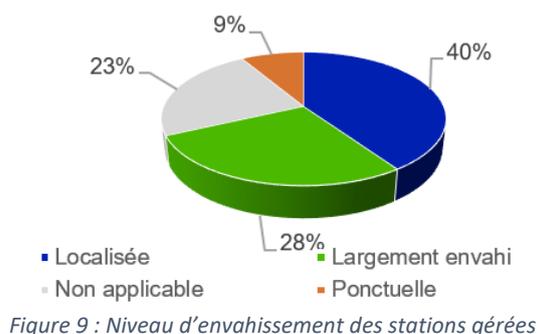


Figure 9 : Niveau d'envahissement des stations gérées

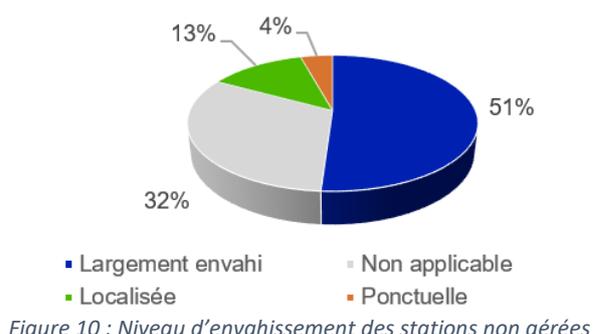


Figure 10 : Niveau d'envahissement des stations non gérées

Le niveau d'invasion (cf. figures 9 et 10) des stations gérées est principalement de stade 2 (localisé, 40%) tandis que celui des stations non gérées est de stade 3 (largement envahi, 51%), ce qui peut expliquer la décision de ne pas intervenir sur ces stations.

Gestion du site

Les principales techniques de gestion mises en œuvre sur les stations gérées (cf. figure 11) sont l'arrachage manuel (39%) et mécanique (19%). Parmi les autres techniques indiquées par les répondants, le broyage, le comblement et le bâchage sont les réponses le plus souvent citées (3 fois pour chacune), mais d'autres techniques ont également été mentionnées, comme la concurrence interspécifique, la traction animale, l'étrépage ou l'inondation.

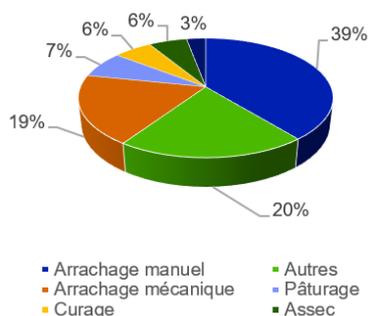


Figure 11 : Principales techniques de gestion utilisées sur la flore

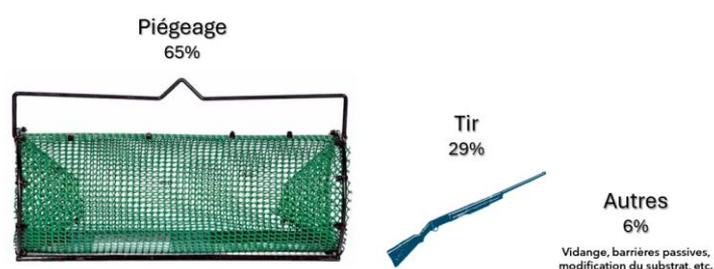


Figure 12 : Principales techniques de gestion utilisées sur la faune

Pour la faune (cf. figure 12), la principale technique utilisée est le piégeage (65%) et les autres techniques trouvées parmi les réponses sont la vidange, la mise en place d'une barrière passive ou la modification du substrat.

55% des actions de gestion mises en œuvre sur les sites proposés sont intégrées dans un plan de gestion ou document équivalent. Cela permet d'avoir accès à des bilans écrits des résultats de ces interventions de gestion et de suivi des mesures mises en œuvre dans 34% des cas, auquel s'ajoute une documentation partielle dans 40% des réponses.

Un tiers des sites (32%) est géré depuis plus de 10 ans. De même, une large majorité des sites proposés pour rejoindre le réseau sont gérés depuis plus de 3 ans (cf. figure 13). Cela sera très utile pour évaluer le cas échéant la gestion mise en œuvre sur les sites proposés.

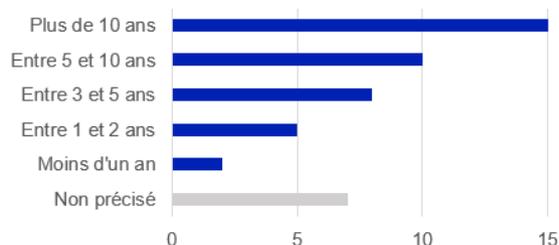


Figure 13 : Ancienneté de la gestion mise en œuvre sur les sites proposés dans l'appel à contribution

Vers la constitution d'un réseau national de sites pilotes

Les principales attentes des contributeurs concernant la structuration d'un réseau de sites pilotes sont l'appui scientifique et techniques, les échanges techniques et disposer de retours d'expériences (cf. figure 14). D'autres éléments viennent ensuite, tels que disposer de protocoles de gestion efficace ou d'éléments relatifs au coût-efficacité de la gestion.

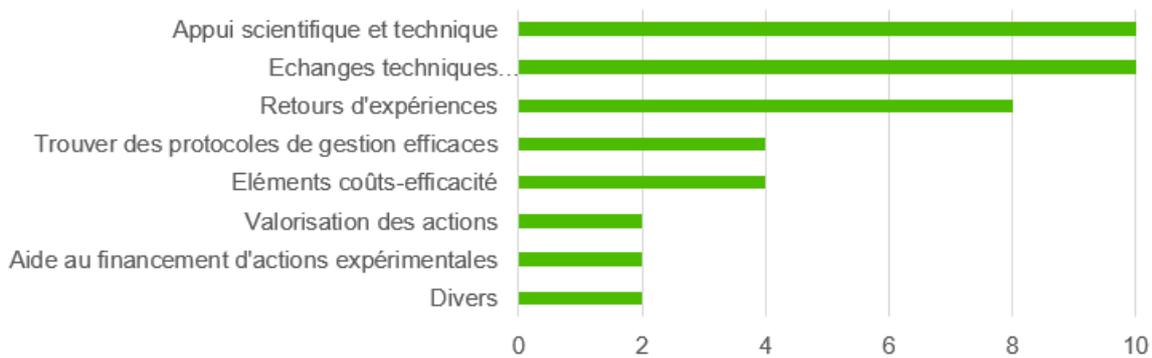


Figure 14 : Principales attentes concernant le réseau de sites pilotes

Perspectives

Ce premier appel à contribution à la construction d'un réseau de sites pilotes est prometteur et montre un intérêt pour cette démarche. La plupart des sites proposés pourraient rejoindre le réseau, tandis que les sites pour lesquels un seul type de station a été proposé seront à étudier plus avant afin de voir s'ils peuvent être diversifiés. En complément et afin de renforcer la diversité des sites proposés pour le réseau, des sites seront éventuellement à rechercher :

- Dans les régions qui n'ont actuellement pas proposé de sites (Normandie, Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté et Corse) ;
- Pour le Frelon à pattes jaunes, en cohérence avec le [plan national de lutte contre cette espèce](#), avec lequel une articulation sera à trouver au niveau des expérimentations de gestion (piégeage ou gestion)
- En milieu urbain, voir avec des enjeux plus diversifiés que ceux apparaissant dans cette synthèse, qui sont principalement environnementaux.

Des liens seront également renforcés avec la démarche d'évaluation Natura 2000, plusieurs sites proposés étant de cette nature. En effet, à la demande du Ministère en charge de l'écologie, PatriNat porte un [programme d'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion](#) à trois échelles interdépendantes : biorégion, site et parcelle. A l'échelle du site, l'évaluation repose sur des appels à manifestation d'intérêt (AMI). Ces programmes financent les gestionnaires, accompagnés par PatriNat, pour l'application de protocoles de suivi standardisés sur des sites dits « pilotes » pour une durée de 5 ans. Le 5^{ème} AMI est dédié à la restauration des milieux tourbeux et à la gestion des EEE et se déroulera sur la période 2022-2027.

En intégrant le réseau national de sites pilotes, les gestionnaires de sites bénéficieront d'un accompagnement par la FCEN et recevront régulièrement des informations concernant cette dynamique collective (nombre de sites, acteurs impliqués dans le réseau de sites pilotes, expérimentations mises en œuvre, etc.). Ainsi, des réunions par espèces ou groupe d'espèces seront organisées à l'automne 2024 afin de commencer à travailler sur la mutualisation des protocoles et l'évaluation de l'efficacité de la gestion. Des pistes d'expérimentation de méthodes de gestion pourront également être discutées, en vue d'une mise en œuvre en 2025.

ANNEXE 1

Questionnaire d'enquête pour proposer des sites en vue d'une intégration au réseau national de sites pilotes

Un réseau national de sites pilotes ?

L'action 8.3 de la stratégie nationale relative aux EEE (SNEEE) prévoit la construction d'un réseau national de sites pilotes. L'objectif principal de cette action est d'améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes en France et de valoriser les expériences existantes. Deux axes sont proposés afin de structurer un réseau de sites pilotes en métropole :

- Contribuer au développement de nouvelles méthodes de gestion pour les EEE ne présentant pas de solution technique de gestion efficace ;
- Evaluer la gestion des EEE largement gérées, afin de mettre en exergue les facteurs influençant l'efficacité d'une technique de gestion donnée.

Comment ?

Afin d'initier cette dynamique, 3 espèces et groupes d'espèces de faune (écrevisses exotiques, Ragondin, Frelon asiatique) et de flore (jussies, Crassule de Helms, Baccharis) ont été retenues.

Vous souhaitez contribuer à cette démarche en proposant des sites qui pourraient intégrer ce réseau ? Nous vous invitons à répondre à l'enquête ci-dessous. Nous reviendrons vers vous avec une synthèse des premiers retours que nous aurons eu d'ici la fin de l'année.

Les sites retenus chercheront à répondre à différentes situations en fonction des critères suivants : localisation, type de site et enjeux, niveau d'envahissement, gestion. L'objectif est ainsi de disposer d'un panel de contextes.

Pourquoi intégrer cette démarche ?

La FCEN appuiera les gestionnaires de sites dans l'élaboration de protocoles d'expérimentation et de suivi, en lien avec des scientifiques et le Centre de ressources EEE. Vous bénéficierez ainsi d'un accompagnement et recevrez régulièrement des informations concernant cette dynamique collective (nombre de sites, acteurs impliqués dans le réseau de sites pilotes, expérimentations mises en œuvre, etc.).

Merci d'indiquer votre nom et prénom, ainsi que la structure gestionnaire du site proposé :

Nom du site proposé :

Espèce(s) concernée(s) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Jussies (<i>Ludwigia grandiflora</i> , L.
<i>peploides</i>) | <input type="checkbox"/> Ecrevisses exotiques |
| <input type="checkbox"/> Crassule de Helms (<i>Crassula helmsii</i>) | <input type="checkbox"/> Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>) |
| <input type="checkbox"/> Baccharis (<i>Baccharis halimifolia</i>) | <input type="checkbox"/> Frelon asiatique (<i>Vespa velutina</i>) |

Si vous avez coché la case « Ecrevisses exotiques », préciser l'(es) espèce(s) concernées :

- Ecrevisse américaine (*Orconectes limosus*)
- Ecrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*)
- Ecrevisse signal, Ecrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*)
- Ecrevisse calicot (*Orconectes immunis*)
- Ecrevisse juvénile (*Orconectes juvenilis*)
- Ecrevisse à pattes grêles (*Astacus leptodactylus*)
- Autre(s) : préciser

ANNEXE 1

Localisation

Région :

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne
- Centre-Val de Loire
- Corse
- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Normandie
- Nouvelle-Aquitaine
- Occitanie
- Provence – Alpes – Côte d’Azur

Commune : (texte libre)

Type de site :

- Espace naturel protégé
- Espace naturel (hors espace protégé)
- Espace urbain

Pour intégrer le réseau de sites pilotes, l'idéal est de disposer de plusieurs stations sur un même secteur. Sur votre site, vous disposez :

- D'une station témoin, sans l'espèce exotique envahissante mentionnée au début du questionnaire
- D'une station gérée, où l'espèce est présente et gérée
- D'une station non gérée, où l'espèce est présente et non gérée
- D'une station restaurée, où l'espèce est absente suite à des actions de gestion de l'espèce ou du milieu (restauration)

Si possible, précisez pour ces stations :

	Surface (m ²)	Point GPS du centroïde
Station témoin		
Station géré		
Station non géré		
Station restauré		

Niveau d'invasion des stations mentionnées :

	Ponctuelle	Locale	Largement envahi	Non applicable
Station géré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Station non géré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Gestion

Depuis combien de temps le site géré fait-il l'objet d'interventions de gestion ?

Merci de cocher ci-dessous les techniques de gestion mises en œuvre sur le site géré :

Techniques de gestion pour la flore :

- Arrachage manuel
- Arrachage mécanique
- Faucardage
- Curage
- Bâchage
- Assec
- Autre (préciser) :

ANNEXE 1

Techniques de gestion pour la faune :

- Piégeage
- Tir
- Autre (préciser) :

Est-ce que la gestion mise en œuvre est intégrée dans un plan de gestion ou autre document équivalent ?

- Oui
- Non

Disposez-vous de bilans écrits des résultats des actions de gestion et de suivi des mesures mises en œuvre ?

- Oui
- Non
- En partie

Les enjeux liés au site

Les enjeux liés à ce secteur sont :

- Environnementaux (espèces patrimoniales, habitats remarquables, etc.)
- Maintien des usages (chasse, pêche, activités récréatives, etc.)
- Activités économiques (agriculture, tourisme, etc.)
- Sécurité

Attentes concernant le réseau national de sites pilotes

La FCEN proposera aux gestionnaires des sites pilotes intégrés dans le réseau national un accompagnement scientifique dans le partage de protocoles scientifiques, en lien avec le Centre de ressources EEE.

Est-ce que vous avez des attentes particulières concernant le réseau national de sites pilotes ? Si oui, merci de les mentionner ci-dessous : (texte libre)

ANNEXE 2

Liste des sites proposés par les acteurs en réponse à l'appel à contribution

Région	Nom du site proposé
Auvergne-Rhône-Alpes	Site Natura2000 Lignon Anzon Vizézy et affluents
	ENS du bois de la Bâtie et des grandes îles
Bretagne	Commune de Séné
	Site Natura 2000 "Ria d'Étel"
	Marais de Vilaine et Estuaire de Vilaine
	Rivière la Mayenne
	Réserve naturelle régionale Lac de Grand-Lieu
	ENS du Marais de Gannedel
Centre-Val de Loire	Parc naturel régional de la Brenne
	ENS Les Bardeaux de l'Indre
	Site Natura 2000 Vallée de l'Indre
Grand Est	Vallée de la Moselle
	ENS de la Grossmatt
	Frayère de Rémilly
	Étang du bois de la Tuilière
	Jardin d'eau de l'Aubepré
	ENS de la Grossmatt à Leutenheim, et ENS du Woerr à Lauterbourg
Hauts-de-France	Ferme à Lunettes
	Deux étangs du Val de Vergne
Nouvelle-Aquitaine	Rivière La Tardes à Chambon sur Voueize
	Marais d'Ehorns-Cendrillon à La Bastide Clairance
	Espaces naturels propriétés LPO en marais charentais
	Étang La Pouge
	Marais de Brouage (Syndicat Mixte Charente Aval)
	Brouage
	Saligue aux oiseaux
	La coulée verte du Guyon
	Zone humide de La Monnerie
	Lacs de Pounte et de Labourdade - Labastide-Villefranche
Occitanie	Périmètre du Parc Naturel Régional des Grandes Causses
	Sagnes d'Opoul
	Domaine du Canavérier
	Site Natura 2000 Étangs du Ségala
	Rivière Arize
	Salses Leucate
	Ruisseau du Rivalès
	Réserve naturelle nationale Bagnas
	Aveyron Amont
	Loures-Barousse
	Bassin du lotissement Bernissa à Loures-Barousse
Réserve naturelle nationale du Bagnas	
Pays de la Loire	Marais salants du Rostu (site CDL), Mesquer
	Lac de Grand-Lieu
	RNR du Lac de Grand Lieu
	Bassins versants de la Moine, la Sanguère et la Sèvre Nantaise
Provence – Alpes – Côte d'Azur	Étangs de Tourves
	Domaine de la Palissade